



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

102-103 | 2005
Gérard Althabe

Un conseiller critique, un chercheur exigeant, un homme chaleureux

Alain Morel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/1409>
DOI : 10.4000/jda.1409
ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005
Pagination : 245-251
ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Alain Morel, « Un conseiller critique, un chercheur exigeant, un homme chaleureux », *Journal des anthropologues* [En ligne], 102-103 | 2005, mis en ligne le 17 novembre 2010, consulté le 02 mai 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/jda/1409> ; DOI : 10.4000/jda.1409

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Journal des anthropologues

Un conseiller critique, un chercheur exigeant, un homme chaleureux

Alain Morel

- 1 Alors qu'aujourd'hui il semble qu'il n'y ait plus de domaine de prédilection pour l'ethnologie si bien que celle-ci investit tous les compartiments de la société contemporaine, du garage au nucléaire en passant par les supporters, on a oublié qu'en 1980 l'ethnologie de la France était encore très axée sur le monde rural et restait pour une bonne part ancrée dans les musées. En 1981, après la victoire de la gauche, Jack Lang, devenu ministre de la Culture, décide de faire rentrer dans le Conseil du patrimoine ethnologique installé au ministère, de nouveaux membres avec l'idée, dans ce domaine comme dans d'autres, de favoriser la mise en œuvre de conceptions nouvelles. Gérard Althabe fut l'un d'eux. Assidu aux réunions de cette assemblée qu'il finira par présider de 1988 à 1992, il y aura joué un rôle à la fois critique et constructif.
- 2 On peut s'étonner qu'il ait eu envie de siéger dans cette sorte d'académie qu'était le Conseil. Comme il ne semblait pas attendre une quelconque reconnaissance de cette nomination, on peut penser qu'il y vit une opportunité de faire avancer ses idées et ce d'autant que cette instance avait pris des positions en faveur du renouvellement de l'ethnologie de la France. La ville avait été inscrite dès l'origine parmi les nouveaux champs qu'il fallait traiter en priorité. Mais de quelle façon fallait-il le faire ? À l'époque l'anthropologie urbaine française n'était pas théoriquement très élaborée. Les principales références se réduisaient à deux publications de Colette Pétonnet et aux tout récents travaux de Gérard Althabe lui-même. Cela explique peut-être sa prudence ou sa discrétion (ou encore sa modestie) dans ses interventions concernant les recherches urbaines. Il avait aussi conscience que la formation des ethnologues ne les préparait pas à ce terrain et qu'il n'y avait, dans ces années 1980, que très peu d'étudiants de DEA en mesure de s'y atteler. Je reviendrai sur ce point.
- 3 La manière dont le monde du travail était abordé par les recherches financées par la Direction du patrimoine lui donna l'occasion d'exposer ses idées. La notion de culture d'entreprise avait de quoi séduire des ethnologues ayant été formés pour travailler sur des entités culturelles aisément circonscrites¹. Aborder les relations de travail sous cet

angle lui paraissait suivre de trop près la demande sociale. C'est plutôt sur cette dernière, qu'elle émane du patronat ou des syndicats, qu'il fallait faire porter l'investigation. Il aurait mieux valu se demander : « quel type d'objet l'ethnologie peut-elle trouver dans l'entreprise et qu'est-ce que ses méthodes peuvent pointer ? » Il avait évidemment une idée : « les rapports de pouvoir et les rapports hiérarchiques qui ne sont pas déductibles de la division du travail ». Appréhendée principalement dans sa dimension historique, la culture d'entreprise présentait une façade consensuelle qui laissait de côté les contradictions entre des intérêts différents. Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, il avait à cœur de débusquer les logiques cachées qui organisent les rapports sociaux sous les apparences, préoccupation qu'il formulait dans une question qu'il ne cessait de poser : « qu'est-ce qui se joue là... ? »² Ayant, en Afrique, sur les terrains classiques de l'ethnologie, choisi des thèmes de recherche iconoclastes – il s'intéressait plus au chômage qu'aux questions de filiation ou d'alliance – il se proposait, sur le terrain français, en suivant là encore d'autres chemins, d'impulser des travaux qui visent à analyser et comprendre les rapports sociaux, qu'ils se situent au cœur des cités, dans la vie professionnelle ou dans les transformations du monde rural.

- 4 À cette époque beaucoup d'ethnologues n'étaient pas prêts à le suivre sur cette voie. Ceux-là étaient plus préoccupés de transposer sur le terrain français les méthodes et les problématiques, expérimentées sur les sociétés de l'ailleurs que de renouveler les questions posées et les centres d'intérêt. Il n'est pas étonnant que les objets privilégiés de l'ethnologie fussent pour eux les sociétés rurales et les formes traditionnelles des modes de vie, appréhendées comme modèles intemporels ou comme survivances. Ces travaux relevaient pour Gérard Althabe d'une ethnologie patrimoniale, conservatrice du passé, avec laquelle il souhaitait rompre. Il fallait, disait-il, « liquider l'opposition rural/urbain qui a dominé la discipline durant les cinquante dernières années ».
- 5 Dans une instance où des représentants de ce type de recherche étaient encore actifs, nous avons vu que, dès son arrivée, il a interpellé l'Assemblée sur la question de la constitution des connaissances. Son souci majeur fut de ne pas se contenter de considérer les objets de l'ethnologie comme des éléments de culture à inventorier, décrire et relier entre eux mais de les concevoir sous l'angle du sens que prennent ces éléments lorsqu'ils sont le lieu d'enjeux de société, de luttes d'appropriation et de définition de soi et de son groupe d'appartenance. Il était partisan d'une ethnologie analytique, inspirée par une problématique forte et appelait « ethnographie » la démarche qui consistait à procéder à un inventaire systématique sans projet précis de compréhension élaboré préalablement, démarche qu'il avait tendance à caricaturer quelque peu. C'est sur ce point que se marquait le plus sa différence. En effet, la plupart des autres membres de ce Conseil, qui, loin s'en faut, n'étaient pourtant pas partisans d'une ethnographie patrimoniale, manifestaient une grande méfiance vis-à-vis des projets trop « théorisants », craignant que les chercheurs soient plus préoccupés de retrouver leurs idées dans la réalité observée et ne produisent que des généralités, faute d'une observation ethnographique minutieuse, seule à même de faire émerger des univers sociaux et culturels mal connus.
- 6 Pour Gérard Althabe le choix des thèmes de recherche aussi posait problème. Il regrettait qu'ils soient souvent retenus pour leur qualité patrimoniale, qui se traduisait notamment par la possibilité de créer des archives de mémoires ou d'objets appartenant à un monde en voie de disparition. Les chercheurs, très conservateurs en l'occurrence ou allant au devant des attentes de ce qu'ils croyaient être celles du ministère, choisissaient aussi des sujets de recherche qui leur permettaient d'appréhender la réalité sociale sous forme des

cultures singulières (locales, de métiers) pouvant être considérées en soi, comme entités culturelles autonomes. À ses yeux, ces choix de recherche ne résultaient pas seulement des attentes institutionnelles des commanditaires de la recherche, ils traduisaient la faiblesse théorique de la discipline et l'insuffisante problématisation des champs qu'elle investit notamment dans les domaines urbain et industriel qui l'intéressaient davantage. En 1986 il essaya d'entraîner le Conseil à mettre au centre d'un programme de recherche le thème de la « production de l'étranger ». Comment une identité ethnoculturelle est-elle produite ? Ce thème ne sera pas retenu par le Conseil qui n'a pas osé aborder de front le problème des minorités dans les rapports de cohabitation. Il sera par contre repris dans le cadre du colloque européen organisé par la Mission.

- 7 La force, en quelque sorte tranquille, de Gérard Althabe, c'est d'avoir accepté de collaborer à une instance ayant à mener une politique d'ordre patrimonial au sein d'une Direction du patrimoine, alors qu'il militait pour une ethnologie non patrimoniale ! Mais avait-il le choix ? Où faire entendre sa voix ? En ce début des années 1980, le Conseil du patrimoine ethnologique fut le lieu principal où s'élaborait un vaste chantier de recherches ethnologiques sur la société française. Et dans ce Conseil il n'était pas seul, d'autres membres comme Daniel Fabre, Christian Bromberger, Jean Métral et Marc Augé poussaient dans le même sens avec le soutien résolu d'Elisabeth Fleury, alors chef de la Mission. Isaac Chiva, qui a joué un rôle déterminant dans cette assemblée (il en fut le président de 1984 à 1988), tout en ménageant les tenants d'une ethnologie plus classique et les intérêts de la Direction du patrimoine, s'est montré très ouvert à leur volonté d'ouvrir le champ d'investigation à ce qu'on a appelé « une ethnologie du présent », qui soit au cœur de la société contemporaine et non plus dans ses marges. De fait cette participation au Conseil s'est révélée payante et les tenants de cette nouvelle orientation ont pu faire financer, car les crédits se trouvaient alors principalement dans la main du ministère de la Culture, des chercheurs ayant d'autres visées que celle de l'ethnographie. Quelques années plus tard, Gérard Althabe a estimé que le Conseil avait joué un rôle moteur, à partir des appels d'offres, dans l'évolution des perspectives de recherche sur le monde contemporain et qu'il avait ouvert de nombreuses pistes, notamment vers des terrains – la ville ou le monde industriel – peu étudiés jusqu'alors, ce qui n'aurait pas été possible dans d'autres institutions. Il remarquait plus précisément les effets bénéfiques des interactions croisées entre les divers thèmes d'appels d'offres, ce qui fait, par exemple, que la ville avait été étudiée comme espace d'identification, décor, processus imaginaire, etc.
- 8 Gérard Althabe n'était pas seulement soucieux du choix des objets et de la problématique, il était ennuyé que des crédits bénéficient à des ethnologues autoproclamés sous prétexte de pratiquer l'observation participante, alors que pour lui « la seule observation participante c'est la dissolution de l'ethnologie comme mode particulier de production de connaissances en la subordonnant à des problématiques qui lui sont extérieures ». Les militants des nombreuses associations qui s'intéressaient aux cultures régionales prétendaient se passer de chercheurs et pratiquer une auto-ethnologie. Il ne croyait pas qu'on puisse jouer sur les deux tableaux, il regrettait que ne soit pas maintenu systématiquement le principe d'une distance entre les chercheurs et la population étudiée. À ses yeux le mélange entre ce qui pouvait être tout au plus des collectes d'informations et une recherche authentique était source d'une pénible confusion, ternissant le bilan de l'action du Conseil. Il aurait préféré qu'on privilégie une recherche de qualité plus « resserrée ». Durant toutes les années, pendant lesquelles il a participé

aux travaux du Conseil, de 1981 à 1992, il n'a cessé d'attirer l'attention de ses collègues sur ce point, sans être entendu puisqu'une partie des crédits a continué à bénéficier à des chercheurs issus du milieu associatif ou des musées qui se cantonnaient à une démarche essentiellement ethnographique. Il n'a pas pu notamment freiner (encore moins empêcher) le financement très conséquent d'un programme pluriannuel sur le thème des savoir-faire et des techniques menacés. Un tel objet lui semblait non seulement « désuet » (parce que l'industrie contemporaine en était exclue) mais aussi relever davantage d'une entreprise de sauvetage (qui revenait à réifier les savoir-faire), que d'une investigation ethnologique qui aurait consisté à les appréhender dans le contexte des rapports sociaux, qui en constituent pourtant l'objet principal. Cette opposition à ceux qui, dans le Conseil, préféraient suivre une voie moins sociologique et rester sur des terrains traditionnels de la discipline, n'a jamais donné lieu à des coups d'éclats, à des prises de position radicales. Il n'aimait pas les conflits ouverts. Ce n'était pas son tempérament. Il s'efforçait d'expliquer, d'attirer l'attention sur ce qui faisait défaut. Un style plutôt feutré et un respect des autres inspiraient sa manière d'être.

- 9 En 1988, il va de fait, en l'absence de Marc Augé trop pris par sa tâche de président de l'EHESS, présider le Conseil. Libéral, tout en étant résolument critique, il ne s'opposera pas aux programmes à ses yeux trop patrimoniaux, préférant exercer son influence dans d'autres directions. Ne pouvant échapper au Patrimoine il comprit que sa position dans la Direction du même nom lui ouvrait des portes pour en faire un objet d'étude pour autant qu'il ne soit plus seulement considéré en terme de transmission mais plutôt en terme de création et d'autoproduction permanente. Le patrimoine comme les paysages étaient devenus un enjeu de la société contemporaine. Il s'est alors intéressé aux pratiques culturelles qui sont aussi des pratiques symboliques et, notamment, à celles qui visent une production d'identité. Ce changement de perspective l'amena sans doute à moins de méfiance vis-à-vis de l'action culturelle et de ses acteurs qui devenaient aussi un objet d'étude. En tant que président du Conseil, il placera parmi ses priorités une meilleure articulation entre la recherche et l'action culturelle, sujet qui lui semblait mériter la création d'un groupe de réflexion.
- 10 Avec le changement de majorité politique, en 1993, une nouvelle directrice du Patrimoine invita ses services à s'en tenir à une conception du patrimoine qui revenait à exclure du champ de la recherche les formations sociales contemporaines au profit des univers en voie de disparition qui seraient des producteurs naturels de patrimoine. Gérard Althabe ne trouvait plus sa place dans cette configuration et il s'éloigna rapidement du Conseil. L'anthropologie urbaine disparut du champ d'investigation du « patrimoine » et ce n'est que cinq ans plus tard que François Barré, devenu directeur de l'Architecture et du patrimoine, nous invita à réinvestir ce champ de recherche. Mais, entre-temps Gérard Althabe, toujours entreprenant, trouva de l'intérêt à s'investir sur d'autres terrains hors de France. L'aventure patrimoine ethnologique – il n'y croyait plus – était terminée.

NOTES

1. De plus, comme cette culture s'inscrit dans la durée, il était commode d'y voir une forme de patrimoine, objet privilégié pour une Direction du patrimoine à laquelle était rattaché le Conseil.
2. Ce désir d'atteindre les raisons sociologiques sous-jacentes s'étendait à de nombreux objets y compris « aux conditions de production des appels d'offres » proposés par le Conseil du patrimoine ethnologique.

AUTEUR

ALAIN MOREL

Direction de l'architecture et du patrimoine
Ministère de la Culture